

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 6 juillet 2020 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Il a été unanimement convenu de tenir cette assemblée devant public, en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène, comme le permet désormais le gouvernement du Québec. Un avis a été publié en ce sens lequel a également été diffusé sur le site Web de la municipalité.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5
M^{me} Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2020-07-102 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Judith St-Arneault, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2020-07-103 **Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2020**

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 1^{er} juin 2020;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019

2020-07-104 Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, d'attester du dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2019, déposé par la secrétaire-trésorière.

**RAPPORT DU MAIRE
SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER
ET DU RAPPORT DU VERIFICATEUR EXTERNE 2019**

Citoyennes et citoyens,
Collègues du conseil municipal,

L'article 176,2,2 du Code municipal a introduit l'obligation pour le maire d'une municipalité de faire rapport, lors d'une séance du conseil tenue au plus tard en juin, des faits saillants du dernier rapport financier et du rapport du vérificateur externe, en voici donc les grandes lignes. Ce rapport a été exceptionnellement remis en juillet en raison de la COVID-19.

Les états financiers consolidés de la Municipalité de Trois-Rives, de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2019, indiquent un excédent de fonctionnement de 122 445 \$. Les revenus de fonctionnement et d'investissement sont de l'ordre de 1 395 240 \$ alors que les charges totalisent 1 272 795 \$. La Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice qui dessert 3 municipalités (Trois-Rives, Saint-Roch-de-Mékinac et Grandes-Piles) fait partie de notre périmètre comptable et les états financiers de celle-ci sont inclus dans notre rapport financier consolidé.

Ces états financiers ont été vérifiés par la firme de comptables agréés Désaulniers, Gélinas & Lanouette, S.E.N.C.R.L. Ces derniers ont émis une opinion sans réserve dans leur rapport qui indique que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Trois-Rives, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les informations qui suivent concernent uniquement l'administration municipale donc sans la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice.

À la fin de l'année 2019 pour l'administration municipale l'excédent de fonctionnement accumulé était de 559 325 \$.

Les dépenses en immobilisation ont totalisé 24 568 \$ en 2019. En voici la liste :

- 3 radios portatifs;
- Application WEB Alertes municipales ;
- Station lavage de bateaux;
- Outils sans fil.

Pour réaliser ces différents travaux et achats nous avons utilisé les revenus de fonctionnement et reçu des subventions comme les programmes : Accès aux plans d'eau pour la pêche récréative et Préparation aux sinistres.

La Corporation de développement durable Mékinac (pont Mékinac) nous a remis une aide financière de 5 245 \$ en 2019.

La Municipalité a reçu les subventions suivantes pour l'aider à réaliser plusieurs travaux de voirie :

- Le Programme d'aide à la voirie locale-Volet entretien du réseau local du ministère des Transports, une subvention de 52 381 \$;
- Le Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports, des subventions : 10 000 \$, 16 910 \$ et 10 000 \$;
- Le Programme d'aide aux villégiateurs sur les terres du domaine de l'État, une subvention de 66 000 \$;
- Le Programme d'aménagement durable des forêts, une subvention de 25 000 \$;
- Le Programme d'aide aux inondations 8 300 \$.

En 2019, la Municipalité a remis le montant annuel de leurs taxes au Club FADOQ de Saint-Joseph-de-Mékinac, soit 597 \$. Elle a aussi accordé 4 500 \$ à la Coopérative de solidarité de Mékinac, comme aide financière, pour une neuvième année sur un total possible de 10 ans et pris une part comme membre soutien. La Coopérative a également bénéficié d'un montant supplémentaire équivalent à la taxe foncière de son immeuble, soit 977 \$. La Municipalité a aussi financé la fabrication de la dalle pour installer une génératrice en 2020.

Nous avons appliqué une partie de notre surplus accumulé pour balancer notre budget 2020 et ainsi ne pas augmenter le taux de taxes foncières. Nous prenons les moyens nécessaires pour garder notre municipalité en bonne santé financière.

Je vous remercie de votre attention.
Lucien Mongrain, maire

2020-07-105

Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe 2019

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'attester du dépôt de ce rapport, et de le diffuser sur le territoire de la municipalité par voies de circulaires distribués par Postes Canada aux résidences principales, ainsi que par l'envoi électronique aux différentes associations de villégiateurs. Il est également résolu de le publier sur le site Web de la municipalité.

2020-07-106 **Règlement municipal de Trois-Rives numéro 2020-04 harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) entrant en vigueur - Nomination d'un fonctionnaire désigné**

Considérant que le 7 mai 2020, le règlement municipal de Trois-Rives numéro 2020-04 harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) entrant en vigueur;

Considérant qu'en vertu de l'article 1.3.1 **Autorisation de poursuite pénale**, le conseil municipal autorise tout fonctionnaire désigné à entreprendre des poursuites pénales et à délivrer des constats d'infraction au nom de la Municipalité contre toute personne y contrevenant;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud appuyé par Judith St-Arneault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives nomme l'inspecteur municipal en bâtiment et environnement de la Municipalité comme fonctionnaire désigné en rapport avec cet article du règlement 2020-04.

2020-07-107 **Adjudication du contrat de travaux de voirie et pavage - Chemin du Lac-Mékinac – Appel d'offre MEK-P0246**

Considérant que trois soumissions conformes aux exigences du cahier des charges ont été déposées au bureau de la municipalité de Trois-Rives;

Considérant que le plus bas soumissionnaire conforme est *Sintra inc. – Région Mauricie/Centre-du-Québec*, au montant de 225 211,59 \$, taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accorde le contrat de travaux de voirie et de pavage du chemin du Lac-Mékinac au plus bas soumissionnaire conforme, *Sintra inc. – Région Mauricie/Centre-du-Québec*, au montant de 225 211,59 \$, taxes incluses;

2020-07-108 **Demande de dérogation mineure de Paul Guillemette – 254, chemin Saint-Joseph**

Considérant la demande de dérogation mineure de Paul Guillemette visant à obtenir l'approbation d'ajouter 80,81 m² à la superficie de bâtiments secondaires existante de 261,41 m², protégée par droits acquis;

Considérant que l'agrandissement de ce bâtiment lui permettrait d'offrir aux citoyens un service de proximité inexistant lié à la réparation d'automobiles et à l'entreposage de véhicule hors route (motoneige, véhicule tout-terrain...), en plus d'augmenter la surface d'entreposage de ses propres équipements de travail;

Considérant que la réalisation de ce projet n'aurait aucun impact visuel de la rue et que nul préjudice ne serait causé à qui que ce soit;

Considérant que le Comité consultatif (CCU) de la municipalité de Trois-Rives a étudié cette demande et recommande au conseil municipal de l'accorder;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives permette la dérogation demandée par Paul Guillemette, décrite ci-dessus.

2020-07-109 **Adhésion d'une nouvelle employée au Régime de retraite des employés municipaux du Québec (RREMQ)**

Considérant l'embauche de madame Marie-Josée Jean comme adjointe administrative le 15 juin 2020;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives autorise son adhésion au RREMQ rétroactivement à cette date.

2020-07-110 **Autorisation de signature d'un contrat de travail**

Considérant que le conseil municipal de Trois-Rives a pris connaissance du contrat de travail qui lui a été présenté relatif à l'emploi de madame Marie-Josée Jean comme adjointe administrative;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, d'autoriser le maire et la directrice générale à le signer.

2020-07-111 **Entretien d'aménagements paysagers**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu, d'autoriser l'achat de paillis et d'engrais totalisant environ 904 \$ dédiés à l'entretien des aménagements paysagers du parc du Presbytère et de l'hôtel de ville.

2020-07-112 **Travaux d'entretien de la bâtisse près de la patinoire**

Considérant la soumission proposée par Nancy Parisella et Christian Auclair concernant le grand ménage (80 \$) et la peinture intérieure (100 \$) du local situé près de la patinoire de Saint-Joseph de Mékinac;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, que le conseil municipal accepte ces soumissions.

Il est entendu que la peinture sera fournie par la municipalité.

2020-07-113 **Fédération québécoise du cancer – Campagne corporative 2020**

Considérant la demande de soutien de la Fondation québécoise du cancer effectuée dans le cadre de sa Campagne annuelle en Mauricie;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte d'appuyer la Fondation québécoise du cancer pour un montant de 500 \$.

2020-07-114 **Demande au ministère des Transports – Circulation des véhicules tout terrain motorisés**

Considérant que le 15 novembre 2018, le Ministère des Transports avait confirmé par écrit avoir pris connaissance de la résolution du conseil municipal de Trois-Rives numéro 2018-02-36 intitulée : *Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) – Circulation des véhicules tout terrain motorisés*;

Considérant que dans cette correspondance, le Ministère affirmait que les démarches étaient en cours pour permettre la circulation des véhicules hors route sur le chemin Saint-Joseph, du chemin du Lac-Dumont jusqu'au village de Saint-Joseph-de-Mékinac, tel que demandé ;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives s'enquiert auprès du Ministère de l'avancement de ce dossier primordial pour Trois-Rives.

2020-07-115 **Demande au ministère des Transports – Amélioration du mur de soutènement à l'entrée du chemin Saint-Joseph**

Considérant le succès mitigé des efforts constants du Ministère des Transports pour tenir le mur de soutènement en ciment de l'entrée du chemin Saint-Joseph exempt de graffitis;

Considérant que la plantation de végétaux à port retombant, comme la vigne vierge, pourrait être une alternative pour décourager les graffiteurs, tout en égayant cette structure;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives suggère au Ministère des Transports d'introduire ce végétal au sommet du mur de ciment cet été.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- De Nathalie Groleau, secrétaire-trésorière de la MRC de Mékinac, qui délivre le certificat de conformité relatif aux règlements 2016-03-03 et 2016-03-04 modifiant le règlement de zonage de la municipalité.
- De Monique Bernier, secrétaire-trésorière adjointe de Trois-Rives, qui nous informe qu'elle souhaite se départir graduellement de certaines tâches d'ici sa retraite. Elle demande donc au conseil municipal de la remplacer comme secrétaire du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de Trois-Rives, d'autant plus qu'elle doit former la nouvelle employée et qu'elle n'a plus le temps ni l'intérêt pour occuper ce poste.
- De Pierre Lemieux et Rita St-Cyr Lemieux, qui soulignent avoir demandé au conseil municipal, par les années passées, s'il était possible que soit appliqué de l'abat-poussière sur le chemin Lejeune.

Ils réitèrent leur demande, compte tenu qu'elle n'a pas été acceptée, et énumèrent tous les désagréments que la poussière leur cause.

- De Diane Moody et Jean Beaulieu résidents du 430 chemin Lejeune, qui demandent si de l'abat-poussière pouvait être épandu dans le haut de la côte où l'asphalte se termine, considérant la grande circulation de véhicules hors route, de motocross et de camions de transport de bois, en précisant que le but de cette requête est d'acquiescer une meilleure qualité de vie.

2020-07-116 Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 9 977,97 \$ dont voici le détail :

Salaires administration	Sem. du 24 et 31 mai et du 7, 14 et 21 juin	8004,44
Nancy Parisella	Service de conciergerie mois de juin	650,00
Hydro-Québec	Éclairage public	514,72
Xerox Canada Ltée	Photocopies de documents	237,62
Cloutier D.	Remboursement trop payé	56,55
Lichtenberger W.	Remboursement trop payé	148,24
Hydro-Québec	Électricité centre communautaire	366,40

2020-07-117 Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

Approbation de la liste des comptes à payer

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 6 juillet 2020 totalisant 104 075,86 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 149,38
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	392,59
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation	342,59
Caroline Naud	Rémunération et allocation	392,59
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	392,59
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	392,59
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation	392,59
Nancy Parisella	Achat de fleurs et déplacement	278,44
Salaires journaliers	Rénovation salle municipale et ménage	276,48
Ministre du Revenu Québec	Retenues et cotisations 3 mois + CNESST	10 925,51
Receveur général	Retenues et cotisations 3 mois	4035,57
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	168,96
Rejean Lahaie	Frais de déplacement CCU 22 juin	13,44
Monique Bernier	Frais de déplacement	55,68
Jacques Bellemare	Réunion CCU 22 juin	15,00
Michel Boucher	Réunion CCU 22 juin + déplacement	40,92
Paul Doucet	Réunion CCU 22 juin	15,00
Yves Paquette	Réunion CCU 22 juin + déplacement	31,32
Jean-Paul Rheault	Réunion CCU 22 juin	15,00
Télébec Ltée	Service téléphonique	122,34
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	24,00
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	32,97
Multi-Services Paul Guillemette	Contrat annuel tonte de gazon – 50%	437,50
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Service Cité-Propre	Collecte et transport ordures - juin	6 182,50
Grégoire Richard	Collecte ordures lacs 2 ^e versement de 6	2 000,00
ADN Communication	Application WEB « Alertes municipales »	30,93
Chambre de commerce Mékinac	Cotisation 2020-2021	137,97
PM Pulvérisations	Traitement antiparasitaire hôtel de ville	431,16
Mach. W. St-Arneault & Fils	Travaux de voirie	9 760,26
Mach. W. St-Arneault & Fils	Préparation ch. Lac Mékinac asphaltage	4 247,17
Mach. W. St-Arneault & Fils	Travaux de nettoyage - Écocentre	1 787,86
MRC de Mékinac	Enfouissement Régie mai, crédit vidange fosses septiques, publicité hebdo 20 mai et partage compensation radioactivité Hérouxville	4 258,39
Fondation québécoise du cancer	Don en guise de condoléances	60,00
Génératrice Drummond	Entretien génératrice – hôtel de ville	183,48
Génératrice Drummond	Achat + installation génératrice – Coop	46 288,94

Ascenseurs Lumar inc.	Entretien – juin 2020	258,64
J-L. Fortier	Remboursement trop payé	117,10
La Capitale assureur...	Assurances collectives	700,12
Tremblay Bois Migneault Lemay	Services Première Ligne 1 ^{ère} tranche et Services + professionnels rendus	1 407,08
Mach. W. St-Arnault & Fils	Ramassage debris – écocentre	599,60
FM formules municipales	Fournitures de bureau	159,82
MRC de Mékinac	Vidanges boues de fosses septiques – mai 2	706,00
Grégoire Richard	Collecte d'encombrants – lacs	1 600,00
Service Cité-Propre	Collecte d'encombrants	689,85
MicroGest	Soutien technique	289,69
Claude Trudel	Gardiennage + ménage écocentre juin et déplacement	219,00
Paiement préautorisé		
Régime retraite des employés municipaux	Cotisations de juin	807,63

2020-07-119 **Embarcation abandonnée sur un plan d'eau**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu, de demander à l'inspecteur municipal de s'informer de la procédure à suivre afin de régulariser le problème du bateau abandonné dans la décharge du lac du Missionnaire, et de l'entreprendre dans les meilleurs délais.

2020-07-120 **Clôture de la séance**

Il est proposé par Godfrey Plachta., appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.